



Flin' infos

VILLE DE FLINES-LES-RÂCHES

N° 57 _ Janvier > Avril 2017

*Bonne Année
à Tous !*

**La rétro 2016
et les projets pour 2017**

RESTEZ CONNECTÉ AVEC FLINES

www.flines-lez-raches.fr



03

LES VŒUX 2017 AUX FLINOIS

04 > 11

LA RETRO 2016
TOUS À LA UNE !

12 > 13

C.C.A.S., LA RÉTRO 2016
& LES NOUVEAUX ATELIERS

14 > 15

CULTURE FLINES

16 > 17

KARATÉ, LE FOCUS
LES SENIORS ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

18

URBANISME & CIVISME

Permanences

M. Candelier, député : Somain, le jeudi de 14h30 à 16h
Sin-le-Noble le 4^e vendredi du mois de 16h à 17h
T. 03 27 98 82 21

Retraite : contacter le 0 821 10 59 59

Mission Locale : le 3^e mardi du mois de 13h30 à 16h30

Assistants sociaux :

CPAM : **Madame Marquilly** au 03 20 05 65 60

Mines : **Madame Notredame** au 03 27 08 94 40

Flines'Infos #57

Editeur : Mairie de Flines-Les-Râches, Place Henri Martel
59148 Flines-Les-Râches - T. 03 27 91 62 76

Directeur de la publication : Annie Goupil, Maire

Directeur de la Communication : Dominique Prévost, adjoint
et Jean-Marie Tricot, conseiller municipal délégué

Coordination : Catherine Rénier

Conception/création graphique :

Concept Gallery, Jean-Baptiste Guey (M. 06 02 50 00 35)

Photos : © D. Prévost, © Fotolia, © Jean-Baptiste Guey

Impression : ETHAP 59287 Guesnain (T. 03 27 92 97 97)



Vœux 2017

Annie Goupil

Maire de Flines-Les-Râches

Chères Flinoises, chers Flinois,

En 2017, nous continuerons les actions engagées en direction de l'enfance et de la jeunesse qui représentent aujourd'hui le 1er budget de la commune, avec notamment la création d'un conseil municipal des jeunes.

Nous poursuivons les dynamiques engagées pour le bien-être de nos aînés, l'aide aux familles en difficultés, le soutien aux activités associatives de sport et de loisirs, le développement de nos aménagements en direction des personnes à mobilité réduite, nos équipements collectifs et l'entretien de nos bâtiments.

Nous poursuivons notre programme de travaux avec la rénovation de la rue Dupire couplée à la déconstruction de l'ancienne école maternelle, avec la modernisation du réseau d'assainissement de la rue du 2 septembre programmée par NORADE, ce qui nous permettra d'effectuer les travaux indispensables de réfection de la voirie et des trottoirs de cette rue.

Nous continuerons l'entretien des trottoirs et voiries de notre commune ainsi que de notre éclairage public qui compte plus de 700 points lumineux.

Nous poursuivons le nécessaire entretien de nos bâtiments publics, voire leur rénovation comme la salle des fêtes et le gymnase de la salle des sports. Un projet de construction d'une salle polyvalente est actuellement à l'étude pour lequel nous allons déposer une demande de subvention auprès des services de l'Etat.

Nous finaliserons la révision de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Une réunion publique se déroulera le 9 février prochain pour vous présenter les grandes orientations de ce document d'urbanisme.

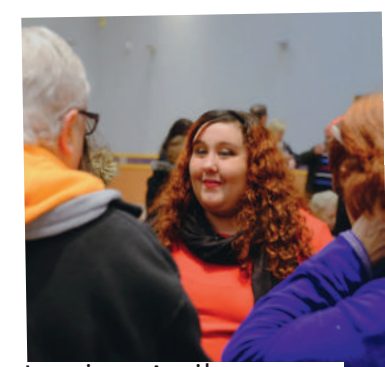
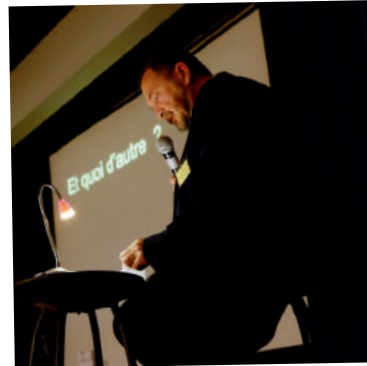
Enfin, nous vous présenterons le projet d'Agenda 21 de notre commune, document qui permet aux collectivités locales de décliner à leur échelle un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle, intégrant les principes du développement durable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, du fond du cœur, une très bonne année 2017.

Les Vœux 2017

Retour en images

UN GRAND MOMENT DE PARTAGE
ENTRE FLINOIS... LA PREUVE !



La grande rétro 2016 > les réalisations

Plus que jamais, la municipalité met tout en œuvre pour développer l'attractivité de Flines et la qualité de ses services à la population. Revivons ensemble et en images l'année 2016 au fil des réalisations, des manifestations, commémorations et animations qui font de Flines, une ville où il fait bon vivre...



▲ Inauguration de l'école maternelle Gérard Philippe et du restaurant scolaire ▶



◀ Bientôt une nouvelle crèche à Flines grâce à l'action conjointe de l'association Grain de soleil, de la municipalité et de la Caisse d'Allocations Familiales.



Sécurisation du skate parc + élévation d'un mur anti-bruit

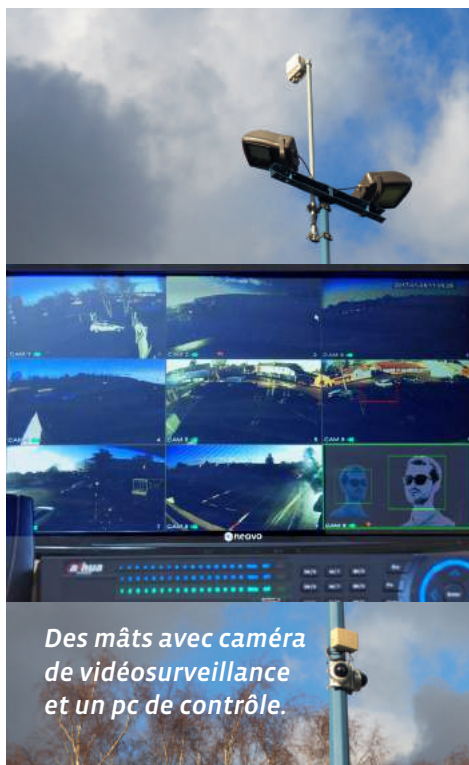


Des équipements sportifs opérationnels pour la pratique du sport.

pour le bien-vivre et la sécurité de tous



Une surveillance accrue à la sortie des écoles pour la sécurité de nos enfants.



Des mâts avec caméra de vidéosurveillance et un pc de contrôle.



Un éclairage public sécurisant et plus économique

Sécurité des voies et bâtiments publics, C.M.S. (Contrat de Mixité Sociale), Agenda 21, P.L.U. (Plan local d'Urbanisme), S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale)..., Madame le Maire et son équipe travaillent sur les nombreux dossiers de la mandature sans oublier la gestion des dossiers de crise comme celui des inondations de juin 2016.



Les dossiers de Madame le Maire sont variés et multiples.

Les partenaires signataires du CMS ici réunis après la visite du couvent en présence de M. Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.



Jun 2016 : plusieurs quartiers inondés. La cellule de crise a aussitôt été activée et un dossier de catastrophe naturelle déposé en Sous-Préfecture (encore sans réponse).



La grande rétro 2016 > les manifestations



L'inauguration du 1er Salon des Savoir-faire des Commerçants et Artisans Finois



Signature de la Charte du développement et du commerce à la mairie de Flines (voir Flin'Infos n°55)

A Flines, la municipalité favorise les initiatives qui s'expriment, qu'elles viennent du monde associatif, culturel ou des forces économiques de notre village. C'est ainsi que le 1er Salon des Savoir-faire des Artisans et Commerçants a pu voir le jour en 2016 et pour une première, le succès fut au rendez-vous avec 21 exposants et plus de 400 visiteurs.

Moments de recueillement et de partage entre générations avec les célébrations en mémoire de nos morts pour la France.



★ ★ ★ ★ ★
DUCASSES ET BRADERIES SONT AUSSI ★ ★ ★ ★ ★
DES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES :-)
★



et les commémorations à Flines



Les cérémonies du 8 mai sous un soleil radieux devant le monument aux morts, place du Général de Gaulle.



Il faisait nettement plus froid lors du 11 novembre mais la présence des enfants a réchauffé les cœurs...



La commémoration du 4 décembre sous un un soleil d'hiver...



La grande rétro 2016 > les animations où

C'est peu de le dire mais à Flines, on aime se réunir, faire la fête et promouvoir les activités des nombreuses associations. Des associations, des amicales dans lesquelles sont engagés de très nombreux Flinois... aussi bien en tant qu'adhérents que bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie. Ces pages leurs sont dédiées car sans eux, Flines ne serait pas le village attractif que nous aimons tant au quotidien... La municipalité est heureuse et fière de leur apporter un soutien financier comme logistique lors des événements qu'elles organisent. Retour en images sur une année 2016 riche en belles initiatives !



Avec le traditionnel concours des maisons fleuries, les Flinois rivalisent de savoir-faire pour enchanter notre village !



Au centre aéré, on apprend le partage et l'esprit d'équipe



Les fameuses Andouillades de Flines ! Organisées par le non moins fameux Comité inter-associatif;-)

Ici, Rémi Bricka dans ses œuvres sur la scène de la salle des fêtes... Rires et tonnerre d'applaudissements !

tous les flinois s'expriment, se retrouvent



A Flines, nombreux sont les artistes qui partagent leurs créations lors des **Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes**.



Le voyage des aînés... Et hop, un petit pas de danse après le déjeuner... Le pied alerte et la technique sûre !



Le Marché de Noël : tous de la fête pour s'amuser, créer, décorer, et même voir le Père Noël en personne !

La grande rétro 2016 > les animations et

La fin de l'année est un moment intense pour tous ! Enfants, ados et adultes se retrouvent en de multiples occasions pour fêter qui Halloween, qui la Saint Nicolas, qui la Toussaint et parfois même, toutes ces festivités l'une après l'autre...

Flines, c'est aussi l'engagement d'adultes impliqués dans la vie sociale comme les sapeurs pompiers qui nous apportent assistance et secours ou encore les nombreux flinois qui viennent donner leur sang, don précieux qui permet de sauver des vies... Réjouissons-nous de cette belle solidarité.



La Saint Nicolas, un rendez-vous incontournable très attendu des enfants; Une occasion de s'amuser en compagnie du Père Fouettard...



Grosse équipe pour la distribution de friandises aux enfants du quartier de Montreuil. Une action menée par l'association des Amis de Montreuil !



Et on enchaîne (petits et grands) avec Halloween ! On se déguise, on se fait peur, on déambule... Bref, on s'amuse !



Pendant les vacances de toussaint, les enfants du centre aéré fabriquent et portent leurs déguisements !

l'engagement de tous, ça crée du lien !

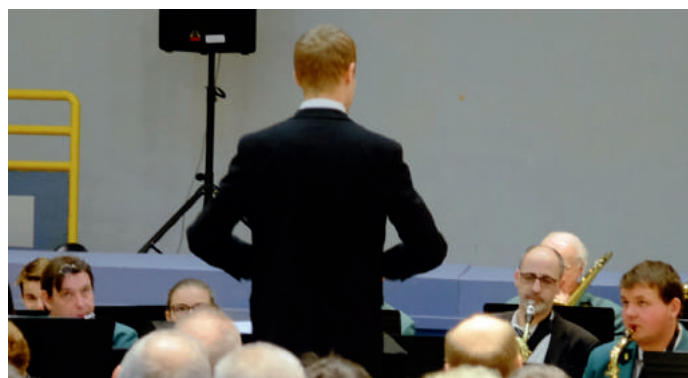


Une nouvelle fois, la solidarité avec les très jeunes malades s'est exprimée pendant le téléthon lors du Cani-Cross organisé par le Passeurs Ailes et l'ASLA sous l'égide du Comité Inter associatif de Flines-Les-Raches et en collaboration avec la municipalité de Raches.

Ont participé 174 compétiteurs avec chien sur un parcours défini entre Râches et Flines-Les-Râches.

Au total, 950 € ont été remis à l'AFM Téléthon.

Merci à tous et à l'année prochaine pour un nouveau défi !



Et aussi le concert de Sainte Cécile... Un temps fort pour la musique flinoise qui exprime tout son talent !

Sainte Barbe, la patronne des pompiers

Après avoir rendu hommage au courage des pompiers décédés cette année en France au cours de l'exercice de leurs fonctions, le Lieutenant Duneugardin a rappelé les chiffres suivants :

En 2016, le centre de secours de Flines-les-Râches est intervenu 227 fois sur notre commune soit :

- _ 149 secours à personnes*
- _ 12 accidents de circulation*
- _ 11 incendies*
- _ 54 opérations diverses notamment lors des inondations de juin 2016.*



Le don du sang à Flines, une affaire qui tourne !

Au gré des passages de l'équipe de prélèvement (médecin et infirmier(e)s), les donateurs défilent sur les fauteuils (jusqu'à 6 !). Ensuite, c'est collation offerte avant de repartir vaquer à ses activités...

Pour en savoir plus :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

C.C.A.S. la rétro !



LA DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS
Organisée par le C.C.A.S.,
elle a eu lieu les 9 et 10 décembre 2016.
Plus de 780 colis ont été distribués à
nos aînés de 68 ans et plus.



LE MARCHÉ DE NOËL, TOUTES GÉNÉRATIONS CONFONDUES !

La photo en témoigne : l'esprit des fêtes était de la partie !
Autour des stands, une farandole s'est même endiablée à tout
va... Encore une belle animation pour tous, emmenée par les
Pères Noël du C.C.A.S. !



LE GOÛTER DE NOËL... CELUI DES FAMILLES !
Autour des traditionnelles coquilles, une soixantaine
de familles se sont réunies dans la joie et la bonne
humeur ! Tables, boissons pétillantes, pâtisseries et
viennoiseries joliment préparées par le C.C.A.S.



LA SORTIE DISNEY : UN GRAND MOMENT POUR LES ADOS ET LES ENFANTS !



C'était le 21 décembre. Une sortie marquante
pour 50 jeunes flinois qui ont pu découvrir la
féerie Disney : le château de la Belle au bois
dormant, Minnie, Mickey et leurs amis... sans
oublier les incroyables attractions du parc !

LES SENIORS À LA UNE

Décidément, novembre et décembre
sont LES mois de nos aînés !
Plus que jamais entourés et chouchoutés
au moment des fêtes de fin d'année :
ici, sur la photo, le repas du 15 novembre.
Bonne table et bons convives !





LA CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS
LE 23 SEPTEMBRE 2016



LA PRÉPARATION AUX MARIAGES
LE 30 JANVIER 2016



LES NOCES D'OR ET MÊME DE DIAMANT
CÉLÉBRÉES PAR FLINES !



LES NOUVEAUX BÉBÉS
DE L'ANNÉE !



Le 12 mars prochain, le C.C.A.S., en partenariat avec la commune et le Comité des Fêtes, proposera aux aînés **un après-midi musical et dansant**. Au programme : convivialité et pas de danse au rythme de l'animation proposée par l'orchestre Markowski. Une collation, préparée par les bénévoles du C.C.A.S., sera offerte aux participants. Pour tout renseignement, contactez-nous au 03.27.91.62.76.



Le 22 avril se dérouleront les combats de coqs dans la salle des fêtes. Cette manifestation au profit du C.C.A.S regroupera tous les coqueleux du douaisis dont le responsable Mr Trichot. Nos bénévoles seront présents pour le bon déroulement de cette manifestation et notamment Josiane Delattre, membre du C.C.A.S.

Les nouveaux ateliers du C.C.A.S.



L'atelier recyclage : Libérez votre imagination en rejoignant notre nouvel atelier riche en bonne humeur ! Donner une autre vie à des objets qui ont déjà vécu est la mission de notre nouvelle animatrice...

Table ronde jeunes sans emploi, le 21 février 2017 : Pour la première fois, nous proposons aux jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation de participer à une table ronde. L'objectif : leur donner la parole et tenter d'apporter des réponses concrètes à leurs questions. Tous les jeunes qui souhaitent y participer peuvent se rapprocher du C.C.A.S.

Pôle internet : Afin de permettre à chaque demandeur d'emploi, allocataire du RSA ou aux jeunes inscrits à la Mission Locale de poursuivre leurs démarches, un Pôle Internet va être mis à leur disposition gratuitement à la salle Condorcet. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à contacter les agents du C.C.A.S.

Atelier jardinage : Vous avez envie de jardiner mais vous n'avez pas de terrain ? Pas de problème ! Rejoignez notre nouvel atelier ! Animé par un bénévole qui vous apportera aide et conseils, vous partagerez avec lui sa riche expérience. Le printemps n'est plus très loin, alors contactez vite le C.C.A.S afin de réserver une parcelle !

Atelier «Estime de soi» : Vous avez besoin de conseils d'esthétique, d'un maquillage pour vous rendre à un entretien ? Nous pouvons vous aider ! Le C.C.A.S propose ce nouvel atelier animé par une bénévole qui vous donnera aussi des trucs & astuces pour confectionner vos propres produits de beauté. Appelez vite le C.C.A.S, nous prendrons vos inscriptions !

Spécial contrat d'apprentissage : Trouver un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise s'avère compliqué pour les jeunes. Le C.C.A.S en partenariat avec l'institut d'Anchin propose un accompagnement tout au long du parcours des jeunes intéressés. Pour plus de renseignements, les agents du C.C.A.S sont à votre disposition au 03.27.91.62.76.

Culture Flines la rétro

Pour la troisième année consécutive, les élèves de l'école René Cassin ont participé au concours organisé par l'Union Nationale des Combattants (UNC).

Le thème retenu ? Le centenaire d'une bataille décisive : celle de Verdun.

À partir de documents divers, de lettres de poilus, les élèves devaient rédiger un texte sur ce sujet.

Ils ont su démontrer et illustrer le courage et l'héroïsme des soldats qui ont combattu pendant dix mois, puisqu'ils ont obtenu la deuxième place sur les seize écoles du Douaisis en lice.

Ces historiens en herbe sont :

- _ Lise Destrun, Eliott Dusséaux et Thomas Torz (CM1 Mme Heddebaut)
- _ Lilou Décatoire, Lola Noël et Paul Deregnacourt (CM1 Mme Goube)
- _ Camille Lefebvre et Maé Wartelle (CM1 Mme Tokarz)
- _ Camille Bosch, Morgane Maitte et Aloïs Varoqui (CM2 Mme Goube)
- _ Adèle Koslowski, Clara Vercleyen et Gaspard Kyndt (CM2 Mr Marciniak)



Outre le diplôme et des livres remis par l'UNC, ils ont reçu des mains de Ferdinand Bouchar vice-président de Flines au Fil de son Histoire (FFH), une revue sur l'histoire de Flines et des documents qui leur permettront de faire leur généalogie.



Et aussi, la belle expo organisée par Flines au Fil de son Histoire (FFH) autour de l'aviation pendant la Grande Guerre... accompagnée d'une conférence très appréciée du public.



En haut, scène de la comédie musicale «Les Amoureux de Madelon», interprétée par la troupe d'Orchidée Production. Un beau spectacle alliant vidéo, théâtre, chant et danse, qui transporta les spectateurs au cœur de la Grande Guerre. Tous les élèves de CM1, CM2, 6ème et 3ème des écoles de Flines ont eu la chance d'assister à la générale. En dessous, «La poudre aux yeux» de Labiche (troupe La Caboche).



Le concert donné par la troupe Plein Chant avec Annie Monnier (Manou) à la baguette.

Du Nouveau à Flines



ERRATUM ADRESSE :
La Bibliothèque pour Tous
se situe au
15 A de la rue Dupire

LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

La Bibliothèque pour Tous se situe au 15 A de la rue Dupire (sur la gauche de la nouvelle école maternelle) et non pas au 25 A comme il l'a été précisé dans le dernier Flin'infos. Veuillez nous en excuser.

Parce que la lecture, plaisir solitaire, peut être aussi un plaisir partagé, Muriel et Régine vous attendent afin de discuter avec vous de vos lectures et vous guider dans vos choix.

Jours et horaires de permanence :

Le mardi de 16h30 à 18h30

Le samedi de 10h à 12h



LE DOCTEUR MAXIME ROUSSELLE, médecin généraliste, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine de son cabinet médical sur Flines-lez-Râches au 62 rue des Résistants (bâtiment N°6) à partir du 03 avril 2017.

Les prises de RDV seront possibles dès le mois de mars soit par téléphone au **06.33.52.76.92** ou directement en ligne à partir des pages jaunes.

MADAME CATHERINE DESTRUN remplacera Madame Julie BEHAGUE à partir du 1er janvier 2017 en tant qu'infirmière libérale.

Cabinet installé au 62 rue des Résistants à Flines.
Joignable par téléphone au **06.58.39.09.74**

VILLE DE FLINES-LES-RÂCHES



RÉUNION PUBLIQUE

**PRÉSENTATION DU PROJET
DE
RÉVISION GÉNÉRALE
DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

**JEUDI
9 FÉVRIER
2017**

- 18 h 30 - Salle des Fêtes -

LA BOUCHERIE SIMON (RUE PIERRE BROSSOLETTE)

nous communique ses nouveaux horaires :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Fermeture les mercredi et dimanche

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À FLINES-LEZ-RÂCHES !

Il s'agit de l'association «**Apprendre, Prévenir, Sauver**» (A.P.S.) dont l'objet est de **promouvoir l'enseignement des premiers secours** et la formation/information sous toutes ses formes en matière de premiers secours, prévention, hygiène et éducation pour la santé.

Qui est concerné ? Les établissements scolaires, les associations et le grand public.

L'association regroupe des pédagogues et formateurs en secourisme.

La présidente est **Emilie OPIGEZ**, demeurant 11 rue Maurand à Flines-lez-Râches, domiciliation également du siège de l'association.

BIENTÔT EN LIGNE !

**Flines-Les-Râches
la page officielle sur**

facebook

Karaté le focus

Les cours de karaté ont lieu
salle d'évolution de l'école
maternelle du Cattelet.

Le mercredi et samedi 17h à 20h30

_ 17h > 18h enfants de 5 et 6 ans

_ 18h > 19h enfants de 7 à 14 ans

_ 19h > 20h30 Adultes



Le nom de ce sport de combat japonais, importé par les Chinois sur l'île d'Okinawa et perfectionné par des maîtres locaux signifie "Voie de la main vide", référence au fait qu'il se pratique à mains nues. C'est un sport plein d'atouts qui, contrairement aux idées reçues, est ouvert à un large éventail de pratiquants.

Une activité physique complète

Mémoire, agilité, souplesse, motricité, équilibre, coordination... Les bienfaits du karaté sont nombreux et variés.

Des chorégraphies codifiées (appelées katas par les pratiquants) permettent à l'enfant de réaliser des enchaînements... C'est un très bon entraînement de mémorisation. Cette exécution simultanée de différentes techniques de poings et de jambes participe aussi de la coordination et du développement de votre Karaté Kid. Une pratique régulière, enfin, améliore sa souplesse et son agilité.

Un apprentissage de la vie

Le karaté est « une école de la vie ». « Le rituel du salut » apprend également à l'enfant à respecter les autres. Les règles sont les mêmes pour tout le monde. C'est un vrai travail de socialisation. Adapté à chacun, ce sport permet en outre de contrôler ses émotions, ses forces et ses faiblesses et donc de développer la confiance en soi.

Et la violence ?

Contrairement à une idée largement répandue, le karaté n'est pas un sport violent. Les compétitions en duel peuvent démarrer dès l'âge de 6/7 ans. Muni d'un casque, de gants, d'un plastron et de chaussures, votre petit est prêt à en découdre sur le tatami. Le but est de toucher l'adversaire. Les coups cependant, ne sont pas réellement portés à l'autre. Le jeune karatéka doit surtout apprendre à les retenir. En compétition les juges observeront essentiellement sa technique et la maîtrise de ses coups. Le karaté est donc un sport spectaculaire, mais non brutal.



**Et si vous
vous mettiez
au karaté ?**

Le karaté peut être très bénéfique pour la santé si sa pratique est adaptée.

En effet, le karaté fait appel à la coordination et l'équilibre. **Chez l'enfant**, il permet le travail de la latéralisation et de la précision des gestes. Le travail à deux ou en groupe lui permet de développer les relations sociales.

Chez l'adolescent et le jeune adulte, le karaté peut avoir des vertus éducatives : il permet de canaliser la volonté et l'énergie, tout en apprenant à perdre, à gagner et surtout à respecter les règles du jeu. **Vers 30 à 40 ans**, il permet un entretien physique. Lorsqu'on avance en âge, la pratique des katas (forme gymnique du karaté) est quasiment un traitement du vieillissement neurologique et musculaire. **Chez les personnes âgées**, le karaté gymnique entretient l'équilibre et la masse musculaire : un moyen de prévenir les chutes et les fractures (col du fémur).

Le Karaté club de Flines a été fondé en 1988 par Claude DUMONT (Président jusqu' en 2012),

Jean-Claude DELANNOY lui succéda.

75 licenciés à la FFKDA ligue Flandres Artois.

Quarante ceintures noires ont été formées au club.

Les instructeurs (diplôme d'instructeur fédéral) sont :

Messieurs **Pascal Descarpentries 4^e dan**,

Jean-Claude Delannoy 3^e dan et **Gérard Hecquet 3^e dan**.

Sécurité routière des aînés le flash info

Les seniors révisent la conduite !

Le C.C.A.S. organise en partenariat avec l'A.S.R. (Agir pour la Sécurité Routière) un stage gratuit de remise à niveau du code et de la conduite destiné aux 65 ans et +.

Au programme : exposé, questions-réponses ; tests d'évaluation de la conduite avec des moniteurs en véhicule auto-école.

Pour participer à ce stage : il suffit de s'inscrire au bureau d'accueil de la mairie.

Attention : le stage ne sera ouvert que si le nombre de participants est suffisant.

Les dates et heures seront communiquées ultérieurement.

La conduite exige de bonnes capacités physiologiques et cognitives. Avec l'âge, certaines d'entre elles se dégradent : le temps de réaction augmente, la vue baisse (surtout la nuit), l'audition également. La prise de médicaments peut aussi entraîner une incompatibilité à la conduite : prise de décision plus lente, difficultés aux manoeuvres...

Alors si vous vous sentez concernés... n'hésitez pas : inscrivez-vous !



Chiffres France entière
Année 2014 :

373 automobilistes
de 65 ans et + tués

Personnes de 65 ans et plus
représentent :

18,29% de la population

10,3% des victimes
de la route.

Bon à savoir Les seniors de 75 ans et + ont 1,6 fois plus de risques d'être tués sur la route que l'ensemble des conducteurs. Ils représentent 14,4% de l'ensemble des personnes tuées alors qu'ils constituent 9,2% de la population. Ils sont moins victimes d'un accident de la circulation que le reste de la population mais les conséquences de ces accidents sont plus graves voire mortelles car ils sont plus vulnérables aux chocs et aux blessures.

DROIT D'EXPRESSION

Agir et continuer pour bien vivre ensemble

En cette année électorale, nous formons le vœu d'une société plus respectueuse des êtres humains, une société qui partage le progrès et les richesses, une société qui respecte notre environnement.

L'équipe municipale à laquelle vous avez accordé votre confiance, s'engage dans l'année nouvelle avec la volonté d'assurer le bien-être de tous les Flinois et Flinoises.

Bonne et heureuse année 2017.

Rassemblement flinois

Les élus du Rassemblement Flinois vous souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2017, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Nous faisons le vœu d'une année plus sereine et paisible.

Les élections présidentielles et législatives seront déterminantes pour l'avenir de notre pays.

En ce qui nous concerne, nous remercions nos Amis du Rassemblement Flinois de s'être investis dans l'organisation des primaires de la droite et du centre et nous remercions également tous les électeurs qui se sont exprimés lors du scrutin.

Bon sens et démocratie, notre parti c'est Flines n'a pas fourni de texte.

PHOTO-MYSTÈRE DU N° 55

La bonne réponse était la salle des sports Marcel Cerdan. Parmi toutes les bonnes réponses reçues, celle de Vanessa KEBAILI, 14 rue Simone de Beauvoir, a été tirée au sort.

Un cadeau l'attend aux «Salon MAX» que la mairie remercie pour sa participation.

Salon MAX, juste en face de l'Église, pile poil !



PHOTO-MYSTÈRE DU N° 57

Si vous savez sur quel bâtiment a été prise cette photo, découpez vite ce Bulletin-réponse (ou recopiez-le sur papier libre) et glissez-le dans l'urne à la mairie. Vous serez peut-être le prochain gagnant !

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de tél. :

Ma réponse est :



Urbanisme & civisme

L'URBANISME A FLINES LES RÂCHES : CE QU'IL FAUT SAVOIR !

L'urbanisme est un champ professionnel recouvrant l'étude et l'organisation de la ville et de ses territoires.

IMPORTANT : Tous travaux doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

1) LA DECLARATION PREALABLE

La déclaration préalable est une autorisation généralement exigée pour l'aménagement ou la construction de faible importance : moins de 20m² et/ou jusque 40m² selon les cas.

Le cerfa à télécharger : **13703*05** en 5 ex., 6 ex. si votre habitation est située dans le périmètre des Bâtiments de France.

Le délai d'instruction de la déclaration préalable est d'un mois sauf consultation de services extérieurs (Erd, Noréade, Bâtiments de France, ...); dans ce cas, ce délai peut aller jusqu'à 3 mois.

La déclaration doit être suivie d'une déclaration d'achèvement et de conformité des travaux.

2) LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire concerne les maisons individuelles et/ou extensions d'habitation de plus de 20m².

Pour les constructions de plus de 170m² (150m² à partir de janvier 2017), le pétitionnaire doit faire appel obligatoirement à un architecte. Le cerfa à télécharger : **13406*05** en 8 exemplaires quelle que soit la situation de la construction.

Pour les changements de destination (grange transformée en habitation) le cerfa à télécharger : **13409*05**.

Le délai d'instruction du permis de construire est de 2 mois sauf consultation de services extérieurs (Erd, Noréade, B.F., ...), qui peut porter ce délai jusqu'à 5 mois.

Une déclaration d'ouverture de chantier doit être déposée en mairie avant le démarrage des travaux.

Une déclaration d'achèvement et de conformité des travaux est également à déposer en mairie en fin de travaux.



Toute réalisation de travaux sans autorisation constitue une infraction au code pénal. Le fait d'exécuter des travaux sans autorisation est passible d'une amende allant de 1200€ à 6000€ par m² de surface construite.

3) LE CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme est un acte administratif qui renseigne :

❌ Cua : certificat d'information qui concerne les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété : servitudes d'utilité publique, droit de préemption, zone de protection dans le périmètre d'un monument historique... la liste des taxes et participation d'urbanisme : taxes d'aménagement, projet urbain... Le délai d'instruction du certificat est de 1 mois.

❌ Cub : certificat d'urbanisme opérationnel, en plus des informations données par le certificat d'information, il indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus, desservant le terrain.

Le délai d'instruction du certificat est de 2 mois.



BILAN URBANISME 2016

Ont été délivrés :

39 permis de construire

67 déclarations préalables

151 certificats d'urbanisme

Les horaires du service urbanisme :

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 17h.

INCIVILITÉS

Nuisances sonores (rappel)

Bruits de tondeuses, de tronçonneuses, de machines outils et travaux divers font l'objet d'un arrêté communal en date du 25 sept. 2014.

Ce document est affiché et consultable aux heures d'ouverture de la mairie.



Parole de Flinois :
«Le fait de signaler une incivilité n'est pas de la délation, c'est un acte de citoyenneté!»

Cimetière : c'est un lieu de recueillement.

Il est interdit aux chiens, même tenus en laisse. Il n'est ni un terrain de jeux ni un lieu de passage pour se rendre aux commerces, écoles et autres.

Horaires du cimetière :

_Du 1er mars au 30 avril de 7h30 à 19h
_Du 1er mai au 30 septembre de 7h30 à 20h30
_Du 1er octobre au 31 octobre de 7h30 à 19h
_Du 1er novembre au 28 février de 8h à 17h



Tri sélectif des poubelles : il vous est demandé de respecter et de déposer vos déchets dans les poubelles correspondantes. Le non respect de ces règles entraîne un coût élevé pour la collectivité.

Conseil municipal

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 septembre 2016

I/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 JUIN 2016

Aucune objection n'étant formulée, ce procès verbal est adopté.

II/ CONVENTIONS OPERATIONNELLES ENTRE L'EPF ET LA COMMUNE

Le Contrat de Mixité Sociale signé le 1er septembre dernier est destiné à aider la commune à rattraper son retard en logements locatifs sociaux.

Signataire de ce document, l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais propose des conventions opérationnelles sur deux sites repris dans la révision générale du Plan Local d'Urbanisme en cours de procédure : la rue du Moulin, pour environ 3 000 m² et l'ancienne scierie rue Gabriel Péri pour 5 700 m² environ. Ces conventions permettraient les acquisitions, démolitions, dépollutions des sols éventuelles par l'EPF et vente des biens à la collectivité dans un délai de 5 ans qui pourra ensuite les revendre à des constructeurs de logements locatifs ou en accession.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ces conventions et autorise Mme le Maire à les signer.

III/ MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Contrat de Mixité Sociale récemment signé prévoit d'engager fin septembre un appel à projets auprès de constructeurs afin de réhabiliter et d'aménager une partie de l'ancien couvent et de l'arrière de la propriété communale.

Mais la réalisation de ce projet n'est possible que si on modifie un article du PLU actuel qui n'autorise les voies en impasse que si elles desservent moins de 30 logements. Cela n'étant pas compatible avec le projet, il est demandé de modifier l'actuel PLU pour en supprimer cet article.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du PLU et autorise Madame le Maire à en lancer la procédure.

IV/ TARIFS INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Afin de pouvoir suivre le calendrier des vacances scolaires débutant souvent en milieu de semaine, il est fixé désormais un tarif à la journée pour l'accueil collectif de mineurs jusqu'alors fixé à la semaine, au prorata du tarif hebdomadaire, sans aucune augmentation.

V/ SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES ARTISANS/COMMERCANTS FLINOIS

La charte liant cette association à la commune et à la Chambre de Commerce et d'Industrie prévoit la mise en place d'actions et un financement de 3 500€ (2 500€ étant financés par versement d'une subvention de la Chambre de commerce à la ville, 1 000€ par la commune). A ce jour, la commune a engagé 2 100€ de dépenses liées à ces actions notamment le salon des

savoir-faire flinois. Il s'agit donc aujourd'hui d'en reverser le solde de 1 400 € à l'association par subvention.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette subvention.

VI/ CONVENTION FOURRIERE MUNICIPALE

Depuis 2013 et l'arrêt de l'exploitation de la fourrière par les établissements Crosetti à Sin le Noble, la commune ne bénéficie plus du service de mise en fourrière. Aujourd'hui, certaines épaves de voitures sont à évacuer du domaine public. Il y a donc lieu de conclure un nouveau contrat.

Les établissements HUBERT de Somain proposent un contrat aux conditions avantageuses et sont les seuls dans le secteur à se mettre à notre disposition et à être agréés par la Préfecture. Après délibération, les termes de ce contrat sont acceptés et Madame le Maire est autorisée à le signer.

VII/ INTERCOMMUNALITE

a/ Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les adhésions au SIDEN SIAN des communes et syndicats suivants : Neuvireuil, Sains les Marquion, Vis en Artois, Bellonne, Graincourt les Havrincourt et Oisy le Verger – compétence eau potable et défense extérieure contre l'incendie ; Denain pour l'eau potable ; le syndicat intercommunal d'assainissement de la Région de Condé pour l'assainissement collectif, non collectif et eaux pluviales urbaines ; les communes de Coucy les Eppes et Eppes pour l'assainissement collectif.

b/ Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion du syndicat mixte SAGE de l'Escaut au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.

VIII/ QUESTIONS DIVERSES

a/ Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement de la procédure de démolition de la maison rue du 8 mai classée en état de péril imminent. La consultation des entreprises devrait être lancée fin septembre début octobre, le choix de l'entreprise courant novembre et travaux qui suivront.

b/ Des mesures ont été prises à l'entrée des écoles suite aux événements terroristes récents. Mme le Maire confirme l'application des mesures de sécurité par un contrôle à l'entrée entre autres et rappelle les propos de M. le Sous Préfet et M. le Commissaire Central de Douai, en présence de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale lors de leur visite du 1er septembre dernier à l'école G. Philipe, à savoir qu'il y avait 4 acteurs complémentaires dans cette action : la commune, les enseignants, les parents d'élèves et les services de police. Une réunion d'information devrait être organisée avec ces derniers rapidement.

c/ Mme le Maire déplore les stationnements anarchiques rue Dupire aux heures de rentrée et de sortie des classes et précise que les travaux à venir de rénovation de cette rue prévoient des barrières et potelets pour empêcher ces incivilités.

d/ Le Conseil Municipal est informé qu'il est prévu l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la commune et en centre ville par la CAD.

En fin de réunion, Mme le Maire fait connaître aux élus que des propos diffamatoires à son encontre et à celle de M. ROUSSEAU, Directeur Général des Services, sont colportés sur les réseaux sociaux relativement à l'implantation éventuelle de logements sur la commune. Mme le Maire, tout en comprenant les inquiétudes de certains habitants, ne peut admettre ces insultes. Elle se réserve, comme M. ROUSSEAU, le droit de déposer plainte pour diffamation auprès du Procureur de la République.

Horaires mairie

Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30
mercredi : 8h30 > 12h30, vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 16h30
samedi : 8h30 > 12h - **Horaires cimetière** : Du 1er mars au 30 avril : de 7h30 à 19h - Du 1er mai au 30 sept. : de 7h30 à 20h30



Flin'infos

VILLE DE FLINES-LES-RÂCHES N° 57 Janv. > Avril 2017

FÉVRIER 2017

- Samedi 4** : Concert plein chant, Art et Compagnie, salle des fêtes
- Dimanche 5** : Repas des Amis de Montreuil, salle des fêtes
- Mercredi 8** : Auditions salle de musique 18h30
- Vendredi 10** : Assemblée générale de la FNATH, salle des mariages 18h
- Dimanche 12** : Loto de la Boule Flinoise, salle des fêtes
- Dimanche 19** : Randonnée des Renards des Sables, salle des fêtes

MARS 2017

- Samedi 4** : Concert Années 80-90 de la Crèche « les Mini-Pouss », salle des fêtes
- Samedi 4** : Bourse aux collectionneurs de la crèche les Mini Pouss, 9h-18h, hall de la salle des fêtes
- Samedi 11** : Gala Festi Danse de SDO, salle des fêtes
- Dimanche 12** : Thé dansant du Centre Communal d'Action Sociale, salle des fêtes
- Dimanche 19** : Loto du Billard Flinois et des Amis du Cattelet, salle des fêtes
- Samedi 25** : Assemblée Générale Rev'évasion, salle des fêtes 16h
- Dimanche 26** : Loto du Basket Club Flinois, salle des fêtes

AVRIL 2017

- Samedi 1** : Repas «adhérents» des Amis du lotissement des Fougères, salle des fêtes
- Dimanche 2** : Repas «adhérents» de l'Association Locale Cyclo-marche-VTT, salle des fêtes
- Samedi 8** : Chasse à l'œuf de l'Amicale Laïque, stade Brossolette
- Samedi 8** : Bal country du Coyotte Country Club, salle des fêtes
- Dimanche 9** : Brocante des Rameaux de l'Association des Donneurs de Sang, place du Général de Gaulle
- Les 16 et 17** : Tournoi de football de l'Olympique Flinois, stade municipal
Tournoi de tennis de table du Ping Pong Club Flinois, salle Marcel Cerdan
- Samedi 22** : Concours de coqs du C.C.A.S., salle des fêtes
- Mercredi 26** : Don du sang, salle des fêtes
- Jeudi 27** : Repas «adhérents» de Vir'Age, salle des fêtes 12h30
- Samedi 29** : Concert Plein Chant section d'Art & Compagnie, salle des fêtes, 20h
Concours régional du Tir à l'arc, section de l'Amicale Laïque, plateau multisports, 14h

HORAIRES MAIRIE

- Lundi, mardi, jeudi** : de 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30
- Mercredi** : 8h30 > 12h30
- Vendredi** : 8h30 > 12h30 / 14h > 16h30
- Samedi** : 8h30 > 12h

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

- Samedi** : 9h > 11h



LE COIN DES ANNONCES

ART & COMPAGNIE ET SA TROUPE
« PLEIN CHANT »

En concert

SALLE D'ŒUVRES MUNICIPALE
Place Henri Martel - 59148 FLINES-LEZ-RÂCHES

LE 29 avril 2017 - 20H

(Ouverture des portes 19h15)

Celui qui chante !

Seul, en duo ou en groupe, la troupe des « Entières » de Flines, sera sur scène pour vous interpréter des medleys et chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui...
Un spectacle créé et mis en scène par Maman (Annie Mommier), aidée par Annie Sans et Sophie Cardon

Spectacle tout public : entrée 8,00 euros (gratuit pour les moins de 10 ans)
Les bénéfices de cette soirée seront versés en faveur des familles bénéficiaires du COAS, et des associations caritatives de la commune de Flines-les-Râches.

Réervations : salle d'Œuvres Municipales les mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30.
Avant, pendant l'entracte et après le spectacle, petite restauration et buvette sur place.

Contact : monier.annie@af.fr - adresse du site : art-et-compagnie.com

Art & Compagnie et sa troupe sur les planches pour les bonnes causes... Allez, on danse !

Nord le Département

FLINES LEZ RACHES

• **Dimanche 19 février 2017**
Verte Tout-Terrain

Pour s'y rendre en voiture :
Flines-les-Râches (P59) :
A23 Lille-Valenciennes,
sortie 2, D 938 vers Douai
à 20 km de TOURNAI

Plus de 1500 Participants En 2016

Rando des renards des sables

VTT DE 20 à 50 KM - 35 - 55 km CYCLO
6 - 12 km MARCHÉ

Accueil : café, chocolat, biscuits
Tarifs : VTT 5 € - CYCLO 3 € - MARCHÉ 5 €
Départ libre entre 7 h 30 et 9 h 30
Inscriptions : Sur place possible le jour même
Salle des fêtes - Rue du 11 novembre

PARKINGS
site: <http://www.lesrenardsdesables.fr>
mail : jeanluc.duflos@orange.fr
Tél : +33.484.80.236 - +33.27.91.62.12

A l'arrivée : lavage VTT
Douche - Sandwichs
Boissons et 1kg oignons
RAVITO COPEUX
soupe à l'oignon, saucisse, etc...

SPORT-INSCRIPTIONS
J'❤️ randob
northtri

Déchets ménagers et encombrants : N° vert 0.800.802.157

Assistantes sociales : Mme WILLE (UTPAS) 03 59 73 31 00, Mme GALANT (CPAM) 03 61 16 50 50, Mme COREZ (Mines) 03 61 29 10 00

Numéros d'urgence : 15 : SAMU - 17 : POLICE - 18 : POMPIERS (112 à partir d'un portable)